

LA FARLÈDE

## Une nouvelle présidente pour la Mission locale Coudon-Gapeau

La structure spécialisée dans la politique d'insertion des jeunes dans le monde du travail et qui connaît des résultats positifs voit Magali Vincent succéder à Patricia Saran à sa présidence



La nouvelle présidente, Magali Vincent



Les intervenants de la Mission locale, Magali Vincent, nouvelle président, (au centre ensemble pantalon noir, tee-shirt blanc) avec à sa droite, Patricia Saran, ancienne présidente (robe fleurie). (Photos M. M.)

L'assemblée générale de la Mission locale du Coudon au Gapeau, acteur déterminant des politiques d'insertion pour les jeunes, s'est déroulée à la salle des fêtes, en présence de plusieurs élus, représentants des communes adhérentes, partenaires sociaux, associatifs, et administratifs de tutelle. L'ouverture de l'ordre du jour a été précédée d'un

### La composition du bureau

**Présidente :** Magali Vincent, conseillère municipale déléguée du Pradet.  
**Vice-présidents :** Guy Menut, conseil général, Joël Canapa conseil régional, Didier Fosse, adjointe au maire de Puget-Ville, Thierry Dupont adjoint au maire de Solliès-Pont, Thérèse Picoche, conseillère municipale de La Garde, Florent Fournier, conseiller municipal de Pierrefeu.  
**Secrétaire :** Claude Ariello adjoint au maire, ville de Carnoules et conseiller communautaire.  
**Trésorière :** Patricia Justimano, conseillère munic-

pale de la Valette.  
**Collège des administrations :** 2 sièges. **Membres du bureau :** Richard Spinosa, directeur de Pôle Emploi La Valette ; Claudine Ferreri, Éducation nationale.  
**Collège des partenaires socio-économiques :** 2 sièges. **Membres du bureau :** Martine Berthelot, Chambre des Métiers et de l'Artisanat ; Jean-Éric Lodevic, syndicat U.D.F.O  
**Collège des associations :** 2 sièges. **Membre du bureau :** Évelyne Coutier, association Ressource et Les Amis du Coudon.

siers.

Si les objectifs sur les contrats d'avenir ont largement été réalisés, ce succès est sans conteste le résultat d'un travail approfondi. Il reste toutefois à promouvoir, selon les besoins des employeurs, des formations adaptées. Des relations permanentes, avec les entreprises, sont indispensables. Une certaine méfiance, des jeunes, sur les métiers « dits d'insertion », est à résoudre. Préparer ceux-ci à une modification éventuelle de leur choix, pour satisfaire les propositions d'emploi,

nécessite un suivi très important.

La motivation et la réussite d'une intégration dans le monde du travail sont les bases essentielles d'une volonté permanente. Il convient de relever tous les outils de communication. Rencontrer aussi les élus, pour présenter la Mission locale est une initiative à développer, car une forte majorité de demandeurs qualifiés, peu, ou pas du tout, est à réhabiliter. Le parrainage est aussi une démarche satisfaisante.

Le directeur du service pénitentiaire d'insertion, et de probation de Toulon, Ange Soualem, a présenté sa candidature pour intégrer le collège des administrations, ce qui a été accepté avec satisfaction. Le rapport financier, a été adopté aussi à l'unanimité. Le commissaire aux comptes, Jean-François Lauque, a validé une trésorerie très saine avec un excédent de 10063 euros.

La nouvelle présidence attribuée à Magali Vincent, unique candidate (voir encadré) n'a posé aucun problème. L'ancienne présidente, Patricia Saran, a chaleureusement félicité la nouvelle élue, et remercié tous ses collaborateurs, dont son directeur Alain Honorat, qui ont permis la réussite de cette dynamique Mission Locale. L'assemblée clôturée s'est terminée autour d'un buffet convivial offert à tous les participants (voir encadré).

M. M.

### L'année 2013 en chiffres

50% des jeunes nouvellement accueillis ont un niveau scolaire inférieur ou égal au CAP ou BEP.  
55% ont un niveau scolaire inférieur ou égal au CAP ou BEP.  
2 945 dossiers de jeunes ont été suivis.  
1 564 contrats de travail au bénéfice de 1 333 jeunes, à l'accès à l'emploi, ont été réalisés.  
1 188 jeunes nouvellement accueillis.  
677 mesures de formation ont été validées.  
85 jeunes suivis par le service pénitentiaire d'insertion et de proba-

tion.  
56 actions de parrainage.  
283 nouveaux jeunes sont entrés dans le programme CIVIS, dont 135 en accompagnement renforcé.  
531 soutien social.  
229 ont bénéficié d'une bourse.  
25 conventions signées pour un projet autonome de vacances.  
173 dossiers instruits pour le fonds d'aide aux jeunes en difficultés.  
435 offres d'emploi traitées.  
225 immersions en entreprises ont été mises en œuvre.  
134 nouvelles entreprises prospectées.

142 contrats signés en emploi d'avenir.  
38 rencontres employeurs à visée de découverte, ou de recrutement.  
18 nouvelles chartes de partenariat.  
3 participations aux forums emplois.  
75 partenariats, avec la maison de l'emploi, 270 actions d'aide à la mobilité, et d'accès à l'emploi, 15 plateformes service civique,  
6 communes et 5 associations signataires, 40 plates-formes de lutte contre le décrochage scolaire, 49 mobilités internationales, 82 accords nationaux interprofession-